

SOMMAIRE
Rencontre du 13 novembre 2002
POINTS PRINCIPAUX DU COMPTE RENDU

EN PRÉAMBULE : accueil de monsieur A. Pelletier, directeur des Affaires publiques de Petro-Canada (Est du Canada). Monsieur J. Bellavance remplace Monsieur M. Lamoureux au rôle d'animateur, car ce dernier n'a pu se libérer pour la rencontre.

ITEMS À L'ORDRE DU JOUR

- 1. LECTURE ET APPROBATION DES OBJECTIFS ET DE L'ORDRE DU JOUR**
Acceptés, incluant deux ajouts sous varia.
- 2. RÉVISION ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 SEPTEMBRE 2002**
Le compte rendu est accepté tel que présenté.
- 3. ENTENTE DE COOPÉRATION ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALE : poursuite de la période de questions, commentaires et échanges**

M. N Paquet a précisé certaines données (sur les composés organiques volatils) et mis en perspective les progrès réalisés à la raffinerie Shell au chapitre de la qualité de l'air. Messieurs R. Parent (MENV) et Y. Bourassa (Ville de Montréal) ont aussi donné des exemples d'améliorations environnementales, qui ne sont pas nécessairement couvertes par une réglementation mais résultent de l'entente de coopération entre les trois parties. Les questions, commentaires et échanges ont porté sur les sujets suivants :

- Les émissions (de dioxyde de carbone (CO₂) et de particules)
- La réglementation (en rapport avec les améliorations)
- Le respect de l'entente
- L'amélioration continue
- La consultation lors du renouvellement de l'entente

- 4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RENCONTRES PRÉCÉDENTES**
 - 4.1. Procédure de communication en cas d'incident pouvant susciter des questions de la population et des médias**
Un document est déposé pour commentaires lors de la prochaine rencontre.
 - 4.2. Suivi des suggestions de l'atelier sur l'évolution du CLIC**

La position de l'AIEM est résumée concernant l'animation du comité, l'information à la population locale et l'information sur les systèmes de gestion environnementale.

4.3. Démarche auprès du Canadien National : problématique de bruit

Le représentant du CN est prêt à discuter de ce sujet avec les membres de l'AIEM.

4.4. Information relative aux avis d'infraction (Noranda)

Point reporté à la prochaine rencontre.

5. POINTS D'INFORMATION

5.1. Informations de la part des membres de l'AIEM : incidents, travaux et autres

Les informations fournies par les membres de l'AIEM suivants : Sulconam, Pétrochimie Coastal, , PTPolyCanada, Noranda (affinerie CCR), Raffinerie Petro-Canada, Tuyaux Wolverine et Raffinerie Shell, sont présentées.

5.2. Compte rendu des plaintes rapportées à la Ville de Montréal, sept.-oct. 2002

Parmi les plaintes dans le secteur de l'Est (197 pour les mois de septembre et d'octobre 2002), 12 d'entre elles sont attribuées à des établissements de l'AIEM.

6. VARIA

6.1. Dépôt de documents à titre d'information

6.2. Rencontre de Noël de l'AIEM

Note : cette rencontre devait avoir lieu le 10 décembre. Elle s'est tenue le 17 décembre.

6.3. Bilans des émissions atmosphériques

Demande pour discuter le Sommaire déposé en septembre 2002. L'AIEM abordera cette question avec ses membres en vue de la préparation d'un atelier d'échanges.

6.4. Question de Ultramar, Québec

Les membres du CLIC n'ont pas d'objections à ce qu'un représentant de la raffinerie de Saint-Romuald, accompagné du coordonnateur du comité de liaison de la raffinerie, participent à une rencontre à titre d'observateurs.

(Suggestion de sujet pour une rencontre future : nouvelle réglementation sur les sols contaminés.)

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

12 février 2002, à 17 h 15, à la raffinerie Petro-Canada

OBJET DE L'ATELIER D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES :

Entente de coopération et de gestion environnementale (Raffinerie de Montréal, Petro-Canada)